

**REGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE**



**Comité régional de suivi du
Programme de Développement Rural 2014-2022 Bourgogne**

**Compte-rendu de la consultation écrite du collège FEADER réalisée du 18 au
29 juin 2022**

Une consultation écrite des membres du collège FEADER du comité régional de suivi portant sur le Rapport Annuel de Mise en Œuvre (RAMO) de l'année 2021 du Programme de Développement Rural s'est tenue du 18 au 29 juin 2022.

Cette consultation a recueilli 2 avis ou observations formulés par message électronique.

Les observations formulent les questions ou remarques suivantes. Les suites données (en italique) sont détaillées ci-dessous :

- 1- La chambre Régionale d'Agriculture constate que des reliquats de crédits non négligeables pourraient être à prévoir compte-tenu de l'avancement observé pour certains dispositifs et souhaite que des réflexions soient menées afin de favoriser la consommation des crédits.

L'autorité de gestion partage le constat et l'objectif de consommation des crédits. Des réflexions sont menées et seront présentées au partenariat au cours de l'automne.

- 2- La Fédération Régionale des Syndicats d'Exploitants Agricoles rejoint les observations de la Chambre d'Agriculture concernant la consommation des crédits.

L'Autorité de Gestion prend note de ces observations et apportera des solutions avant la fin de la programmation.

L'Autorité de Gestion émet un avis favorable à cette consultation écrite.

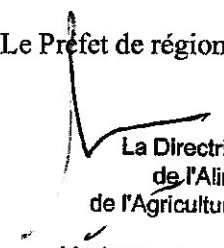
Fait à Dijon, le **04 OCT. 2022**

Pour la Présidente et par délégation
Le Directeur général adjoint



Olivier RITZ

Le Préfet de région



La Directrice Régionale
de l'Alimentation,
de l'Agriculture, et de la Forêt

Marie-Jeanne FOTRÉ-MULLER